

Choisey...

Bulletin semestriel Comm'une info

Février 2017

○ Edito



Extrait du discours de M. LAB, Maire de CHOISEY lors de la cérémonie des vœux tenue à la salle communale le 10 janvier 2017.

« Je vous remercie d'avoir accepté aussi nombreux notre invitation ouverte à l'ensemble des habitants de notre commune. Comme en 2016, cette cérémonie s'inscrit à nouveau dans un contexte national et international d'attaques terroristes qui nous demandent plus que jamais de ne pas céder à la stigmatisation et de faire preuve d'un grand sens de l'unité nationale face à des adversaires déterminés à détruire les fondements de notre société.

Notre politique communale s'est poursuivie en 2016 dans un cadre de gestion rigoureuse du fait de la baisse des dotations de l'Etat de plus de 25 000 € (- 75 000 € de diminution depuis 2013). Elle aura été une nouvelle année de transition qui aura permis à la fois de faire le tour des remises en ordre nombreuses et nécessaires et surtout de préparer nos futures actions.

Plusieurs axes ont été privilégiés :

- La gestion du personnel avec une politique tournée vers la valorisation et l'amélioration des personnels et une remise en ordre des carrières parfois abandonnée depuis plusieurs années pour quelques agents.
- Plusieurs travaux d'amélioration
 - A l'école primaire : réfection de la cage d'escalier, sécurisation des cours et notamment des travaux

dans le cadre de la protection contre les intrusions.

- Travaux de sécurisation routière rue sous les vignes et rue des larges pierres.
- Finition du parking de la salle des fêtes.
- Poursuite de l'amélioration du fleurissement et réduction progressive des produits phyto sanitaires.
- Poursuite de notre politique de communication avec l'ouverture du site internet accessible depuis mars 2016. Il restera à réaliser en 2017 le livret d'accueil.
- Poursuite de la politique de réduction des coûts de l'énergie par l'adhésion à un marché régional (BFC) groupé pour le gaz et l'électricité avec l'appui du SIDEC pouvant entraîner à compter du 01/01/2018 de nouvelles économies après celles de 6 000 €/an, représentant 25% de réduction de 2015 à 2017.
- Poursuite du développement économique :
 - ➔ Par l'initiative privée : ouverture en octobre 2016 d'un restaurant KFC avec création de 70 emplois dont 45 CDI et quelques odeurs que le franchisé s'est engagé à supprimer.
 - ➔ En partenariat avec la Communauté d'Agglomération du Grand Dole (CAGD) et le conseil départemental : ouverture sur INNOVIA du démonstrateur YNSECT, installation d'un nouveau sens de circulation vers la zone des Gagnières.
- Réalisation du réaménagement de la dette effective au 01/01/2016 avec quatre objectifs réalisés : réduire le coût global de notre dette, et partant réduire nos annuités ramenées de 311 à 205 K€/an jusqu'en 2020 (34 % de réduction), créer des volumes de trésorerie supplémentaires et favoriser ainsi l'investissement sur fonds propres dans les quatre prochaines années (jusqu'à 200 K€ environ/an). Les premiers effets sur investissement en 2016.
- Développement de notre collaboration avec les services de l'agglomération afin de préparer plusieurs transferts de compétences à venir issus de la loi NOTRE (Nouvelle Organisation des Territoires de la République) : transfert des zones d'activité en 2017, assainissement

en 2018 et eau en 2020. Notre agglomération doit être un atout avec laquelle nous devons rechercher des contrats gagnant/gagnant. Ce point sera central en 2017 avec les négociations financières sur le transfert des zones d'activités effectif au 01/01/2017 (gestion, déficits, recettes PAE potentielles sur lots non construits, emprunts en cours, travaux à réaliser). Avec comme conséquence, la mise en place d'une politique de développement concerté des zones d'activité. Il sera également essentiel avec les orientations du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) où sera discutée la répartition des zones d'habitat, et de développement économique dans le respect des zones agricoles et naturelles auquel je suis très attaché en tant que maire d'une commune rurale.

• Développement de notre collaboration avec les services de l'agglomération. Le Grand Dole est l'émanation de toutes nos communes et nous entendons être mieux associés en amont aux projets de notre communauté d'agglomération, collectivité dont la fonction première, doit-on le rappeler, est celle d'un développement harmonieux de tout notre territoire, dans le respect de nos identités communales diverses.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes résolument tournés vers l'avenir. 2017 devrait être à ce titre le premier pas d'un programme pluriannuel allant jusqu'en 2020 que nous aurons l'occasion de développer ultérieurement en fonction de l'amélioration de notre situation financière.

Cette année, nous avons retenu plusieurs axes d'investissement :

• **Sur le budget communal**

- La sécurité routière avec la poursuite de l'installation de systèmes de ralentissement de la circulation : rue des Rouhaudes, rue des Nicottes, rue Casel (après la réalisation de la rénovation du réseau d'eau) et chemin du Truchot. Et aussi renforcement du dispositif au niveau de l'écluse de la rue sous les vignes afin de le rendre plus efficace.

- La poursuite de la sécurisation des accès des bâtiments communaux notamment la salle des fêtes, afin d'en limiter l'accès aux seules personnes autorisées pendant les temps d'occupation prévus.

- La mise en place d'un deuxième module du nouvel espace funéraire vertical réservé à l'incinération (13 cases doubles), ce qui portera le total à 26 cases doubles.

- Le changement du logiciel du cimetière avec une localisation précise des sépultures. Relevage de 12 tombes ayant fait l'objet d'une procédure d'abandon en 2000.

- Le réaménagement du parking du CLSH.

• **Sur les budgets extérieurs en partenariat :**

➔ Avec la CAGD et le Conseil Départemental :

Dans le cadre des compétences transférées à la CAGD : le développement de la procédure de révision de notre POS dans le cadre du PLUI. Avec une étape importante en mars/avril 2017 le P.A.D.D (Projet d'aménagement et de développement durable) ; les travaux de rénovation et d'amélioration des zones commerciales, notamment dans celle des Gagnières et dans la zone de CORA (voiries - espaces verts) qui interviendront dans le cadre du Transfert

des zones d'activité à la CAGD évoqué ci-avant.

Dans le cadre des compétences du Conseil Départemental et CAGD : le commencement des études de réalisation du réseau de fibre optique FttH (Fiber to the Home - Fibre jusqu'à l'abonné) (de 20 à 100 méga) dans l'ensemble de notre village. Installation mi-2018.

➔ Avec le syndicat des eaux de la région de Dole : le changement complet du réseau d'adduction d'eau potable de la rue Casel.

➔ Avec le SIDEC : réfection des lampes éclairage public de la rue sous les vignes (1ère phase suite au diagnostic de 2016).

• **Sur les budgets privés**

La réalisation d'une enseigne commerciale CHAUSSEA à la place de la friche « Parcofleurs », ouverture en avril 2017.

Nous mettrons de plus en chantier des études pour des réalisations sur les prochaines années :

- Appels à projet pour la rénovation du cœur village (stationnement, trottoirs et volet paysager).

- Finalisation avant le 31.03.2017 du Programme Ad'AP (Agenda d'Aménagement Programmé) concernant la mise aux normes de l'accessibilité de nos bâtiments

communaux (mairie avec ABF, église et école primaire principalement, mais aussi salle des fêtes et CLSH).

- Lotissement pour les seniors qui pourrait se réaliser dans le cadre d'un partenariat avec la CAGD (programme local de l'habitat).

Comme vous le voyez, les projets ne manquent pas, avec des conditions encore un peu difficiles sur le plan financier, malgré les améliorations importantes que nous venons d'apporter. Nous avons aujourd'hui, à mi-mandat, terminé le programme sur lequel nous nous étions engagés en mars 2014 et nous en sommes fiers.

Notre contrat initial est rempli et nous allons le compléter. Ce point mérite d'être à nouveau souligné, car il est le fruit d'un travail constant, exigeant, important, prenant pour nous et nos familles.

A mon sens, il prouve que les hommes et femmes publics sérieux qui se dévouent pour l'intérêt général, méritent votre respect parfois plus que les critiques mesquines. Elles ne grandissent pas ceux qui les préfèrent, comme ceux qui les colportent et les renvoient simplement à leurs propres insuffisances.

Monsieur le Député, M. le Président de l'agglomération, Madame/Monsieur les Conseillers Départementaux, nous avons besoin de votre appui à tous pour réussir nos projets qui seront pour nos concitoyens la garantie d'une meilleure qualité de vie avec de nouveaux emplois de proximité. Pour terminer, j'adresse aussi mes remerciements à toutes celles et ceux qui forment le tissu de notre vie collective : la police et les pompiers, nouveaux résidents de CHOISEY, qui assurent au quotidien la sécurité dont nous avons bien besoin en ces temps difficiles, les entrepreneurs qui assurent notre vitalité économique, les présidentes et présidents d'associations qui animent notre village, le corps enseignant qui forme nos enfants avec compétence et dévouement malgré la fermeture d'une classe à la rentrée 2016, les personnels administratifs et techniques avec lesquels nous continuons de tisser je l'espère des liens de



respect mutuel, enfin les bénévoles du fleurissement, du CCAS et de l'installation des illuminations de fin d'année, sans lesquels ces activités seraient beaucoup plus difficiles à organiser. Je me tourne aussi vers mon équipe municipale (avec une mention spéciale pour les adjointes, les adjoints et conseiller(e)s délégués), équipe qui m'a témoigné sa confiance et son appui dans les diverses réalisations et projets évoqués et auprès de laquelle je puise encore l'énergie et la volonté des actions présentes

et à venir. Qu'elle en soit ici publiquement remerciée. Pour vous toutes et pour vous tous ainsi que pour vos familles, je formule mes meilleurs vœux de santé et de prospérité pour cette année nouvelle. Qu'elle vous apporte le meilleur dans la paix et le bonheur et qu'elle donne à notre nation le courage et la force d'affronter unie un avenir toujours aussi incertain.

Bonne et heureuse année 2017.

CHOISEY en action

Commission Urbanisme

Les travaux du Plan Local d'urbanisme intercommunal (P.L.U.I.) (phase diagnostic des territoires) sont bien avancés. Les présentations et les compte rendus des différentes réunions du comité de pilotage du PLUI ont été adressés aux membres de la commission d'urbanisme de CHOISEY.

Dans le courant du mois de mars 2017 sont prévues cinq réunions de territoires : cœur d'agglomération (dont CHOISEY fait partie) et les 4 autres zones : nord, est, ouest et sud du territoire. A l'issue de ces réunions la commission d'urbanisme sera réunie pour faire un point sur les grandes lignes des tendances du PLUI issues de ces réunions.

La phase de concrétisation de ces propositions sera l'élaboration du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) qui sera entériné par le Conseil Communautaire de juin 2017 après concertation et délibération des conseils municipaux des 47 communes de la Communauté d'agglomération.

Les propositions de zonage au niveau de la commune commenceront à être étudiées également d'ici juin 2017. Une ou plusieurs réunions de la commission d'urbanisme de CHOISEY interviendront donc pendant cette période d'avril à juin 2017.

Jean-Claude LAB

Contrôle des bacs d'emballages ménagers recyclables

Un contrôle des bacs d'emballages ménagers recyclables (couverture jaune ou bleu) a été réalisé sur la commune de Choisey le vendredi 7 septembre par le SICTOM. Lorsque le bac d'un usager avait fait l'objet d'une non-conformité ou d'écart au tri, les « ambassadrices » (personnes assurant le contrôle) laissaient un avis de passage dans la boîte aux lettres. Quarante-quatre bacs ont été contrôlés. Cette action a permis de constater que :

- 60 bacs étaient conformes,
- 23 autres bacs contenaient essentiellement du papier, des journaux, revues, magazines, du gros carton, du papier peint, une gaine en PVC, un flexible de gaz, un pneu de vélo, une grosse bobine et une valisette en plastique dur, un ballon, des chaussons, des billes de polystyrène, un petit sac de déchets de salle de bain.
- Un bac a été refusé à la collecte. En effet, il contenait un dessus de couvercle d'appareil à raclette et des plaques de contreplaqué.

Les bacs qui portent la mention AV sur les fiches de contrôles seront révérifiés lors d'un prochain contrôle.

Marie-Ange BOICHUT



Sécurisation de la grande cour

Travaux de sécurité dans les écoles



Cour arrière de la maternelle

Le conseil d'école du 17 octobre 2016 notait qu'il « conviendrait de voir avec la municipalité les mesures à prendre pour améliorer la sécurité des élèves à l'école (empêcher ou retarder les intrusions) ». Deux actions ont été menées durant les vacances scolaires de Noël 2016 :

- sécurisation de la cour arrière de la maternelle où la barrière au-dessus de la murette a été rehaussée de 2 m,

- sécurisation de la grande cour

avec remplacement de la barrière côté mairie (1 m de haut) par deux vantaux de 2 m infranchissables.

Il est à noter que la clef reste identique et unique pour l'ensemble des six fermetures des deux cours. Ces travaux ont été réalisés en régie par nos agents techniques. Une dernière amélioration de sécurité a porté sur le remplacement de la centrale d'alarme d'évacuation du primaire (des bips répétitifs annonçaient une fatigue inquiétante).

Jean BANDERIER

Ateliers municipaux

Lors du déménagement des ateliers municipaux dans les anciens vestiaires du stade en 2007, des barrières de chantier furent installées provisoirement pour en condamner l'accès. Afin de sécuriser les lieux, une clôture définitive avec portail coulissant a été installée (travail en régie par nos agents techniques).

Jean BANDERIER



Mairie : restructuration des réseaux électriques et informatiques



Le dernier rapport de contrôle des installations électriques (réalisé par l'organisme Socotec) signalait plusieurs non-conformités des réseaux électriques dans les différentes pièces de la mairie :

- une restructuration complète des réseaux a été menée afin de sécuriser les lieux et d'éliminer des sources éventuelles de départ d'incendie.
- En parallèle, la distribution informatique a été modernisée pour en accélérer le débit avec mise en place d'une armoire baie de brassage permettant de réduire les liaisons intermédiaires et de distribuer aussi bien le réseau informatique que téléphonique sur huit bases puisque toutes les pièces du bâtiment sont câblées. Toutes les salles de la mairie sont désormais équipées d'une liaison internet.

Jean BANDERIER

Coup de jeune en salle du conseil municipal !

Le matériel permettant la projection de documents en salle du conseil municipal montrait des signes d'obsolescences notables, notamment en ce qui concerne l'écran ! Il a donc été décidé de renouveler ce matériel à l'ère de notre temps ! Coût de l'opération 2 400 € TTC.

Marie-Ange BOICHUT



Opération brioches

Les 180 brioches vendues cette année ont permis de récolter la somme de 916 euros (dont 16 euros supplémentaires en dons), qui a été versée au profit de l'Apei d'Arbois. Les membres du CCAS et les bénévoles ont, comme habituellement, répondu présents et se sont répartis les rues du village durant la dernière quinzaine du mois d'octobre. Les cabotins leur ont réservé comme toujours un très bon accueil !

Merci aux bénévoles et merci aux cabotins pour cette action solidaire en direction des personnes handicapées.

Hélène THEVENIN, Vice-Présidente du CCAS

Le repas des aînés organisé par le CCAS

Le CCAS de Choisey a réuni les plus de 75 ans du village le temps d'une journée. Soixante-huit personnes se sont retrouvées le samedi 10 décembre lors du traditionnel repas de fin d'année afin de partager bonne humeur, souvenirs, échanges, convivialité et quelques pas de danse pour les amateurs. Le Maire en a profité pour honorer plus spécialement la doyenne de l'assemblée, Mme Henriette Philippe, ainsi que le doyen Monsieur Bernard Chauvelot.



Les membres du CCAS remercient les invités pour leur présence chaleureuse, leur bonne humeur, leur générosité, et les cartes de remerciements que nous avons bien reçues. Nous vous donnons rendez-vous le 25 novembre 2017 bien sûr !

Hélène THEVENIN, Vice-Présidente du CCAS



Distribution des colis de fin d'année



Les personnes n'ayant pas pu participer au repas de fin d'année pour raisons de santé ont reçu la visite des membres du CCAS à leur domicile pour certaines et en institution pour d'autres. Trente-huit colis ont été distribués cette année. Ces rencontres furent l'occasion de partager du bon temps avec les anciens du village et de se remémorer de nombreux souvenirs. Là encore, un hommage tout particulier fut rendu à notre doyen cabotin, Monsieur Charles Noirod. Merci à nos anciens pour ces instants riches en partages et en émotions !

Hélène THEVENIN, Vice-Présidente du CCAS

Fleurissement

Les bénévoles du fleurissement se sont retrouvés à plusieurs reprises pour des ateliers bricolage. Des décorations en bois ont été réalisées et ont agrémenté la cour de la Mairie pendant les fêtes de fin d'année.

Les projets 2017 concerneront le jardin de la mairie, le fleurissement de la commune et la réalisation de nouvelles structures en bois.

La commission fleurissement s'est réunie le 7 février pour préparer la commande de fleurs 2017. Les plantations se feront probablement le 10 mai. Tous les volontaires sont les bienvenus pour y participer. Pour cette

nouvelle année, la commission a décidé de restaurer le jardin situé derrière la Mairie. L'ensemble des buis a été atteint par la Pyrale du Buis. Ils seront tous remplacés par des ifs (*Taxus baccata*) ce printemps.



Elise MOIZAN

De l'huile de coude à la place des produits chimiques

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les communes doivent montrer l'exemple pour l'usage des pesticides. Elles ne peuvent plus les utiliser pour l'entretien des espaces verts. La commune de Choisey s'est engagée, depuis quelques années, dans une démarche de réduction progressive de l'emploi des produits phytosanitaires dans le cadre de l'entretien de ses espaces communaux. En 2016, le désherbage chimique a d'ailleurs uniquement été réalisé sur le cimetière.

L'application de la loi de transition énergétique pour la croissance verte depuis le 1^{er} janvier 2017 ne devrait donc pas avoir trop d'impact sur la commune. Le recours aux désherbants n'étant plus possible, il est nécessaire

que les employés municipaux trouvent les techniques et l'organisation les mieux adaptées pour notre commune. Il est évident qu'un désherbage mécanique ou manuel donne un rendu différent d'un désherbage chimique. Des aménagements seront réalisés pour limiter l'installation des mauvaises herbes et faciliter les travaux qui peuvent être compliqués et chronophages. Il s'agit principalement d'engazonner certains espaces pour les entretenir par la tonte. Voici 2 exemples :

- Réduire la grande allée du cimetière en agrandissant les pelouses et fleurir les pieds de murs.
- Engazonner certains espaces gravillonnés du village et difficiles d'entretien.

Elise MOIZAN



Le Saule Têtard : un écosystème à lui tout seul

La commune de Choisey présente de nombreux saules têtards sur son territoire. Autrefois, leurs branches étaient utilisées comme bois de chauffage, pour la vannerie, pour délimiter des parcelles agricoles ou comme fourrage. Dole Environnement participe à leur restauration car ces arbres présentent de nombreux avantages : réservoir de biodiversité, qualité des paysages, production de bois durable, stabilisation des berges et atténuation des inondations... Leur entretien est indispensable pour éviter que leur tronc n'éclate et qu'ils ne dépérissent.

Dole Environnement a proposé à la municipalité de démarrer un projet sur la commune pour restaurer une partie de ces saules. Le financement est entièrement pris en charge par l'association. Environ quinze saules ont été élagués entre le 13 et le 17 février 2017 par un élagueur professionnel. Ce travail peut être très dangereux car le bois du saule éclate très facilement. Le chantier a été réalisé derrière la salle des fêtes, au bord de la Noue. En fonction de l'évolution des financements de Dole Environnement, ce projet pourra être poursuivi soit pour l'entretien de ces mêmes arbres dans 5 ans environ ou bien sur d'autres arbres les années suivantes.

Elise MOIZAN

L'affouage

L'affouage 2017 est réalisé dans la parcelle 8 sur les têtes de chênes qui ont été vendus en 2016. Le délai d'exploitation est fixé au 15 avril 2017. Après cette date, l'exploitation est interdite pour permettre la régénération des peuplements. Le cubage des lots sera réalisé à partir du 1^{er} mai par au moins deux membres de la commission bois de la commune. La mesure établie par la commission fait foi. Le délai d'enlèvement est fixé au 31 août 2017 pour permettre la sortie du bois sur sol portant en dehors des périodes pluvieuses.

Elise MOIZAN



○ Vie scolaire

Sortie scientifique à Arbois

Dans le cadre de leur projet interdisciplinaire géographie/sciences/musique, les élèves de CE2, CM1 et CM2 se sont rendus vendredi 14 octobre 2016 à la fête de la science à Arbois.

Le matin, ils sont arrivés à la maison de la vigne et du vin, où trois ateliers scientifiques les attendaient. Le premier s'articulait autour du rôle de la fermentation et des micro-organismes (expérience avec des ballons). Le deuxième permettait, à travers trois expériences, de mettre en évidence la présence de sucre dans le jus de raisin grâce à l'utilisation d'un réfractomètre (méthode physique), l'utilisation d'un indicateur coloré, la liqueur de Fehling (méthode chimique) et enfin l'utilisation d'un « pèse alcool », densimètre (méthode physique). Puis, dernier atelier, les enfants ont appris les techniques de l'égrappage, le foulage et le pressage du raisin (à l'aide d'un petit pressoir) et dégusté le jus.



La matinée s'est clôturée par une visite du musée de la vigne et du vin et la découverte des vieux outils et du métier de viticulteur.



Après le pique-nique, les enfants ont visité la maison Pasteur avec une guide ; ils ont ainsi pris connaissance de la vie au 19^{ème} siècle, de la famille de Louis Pasteur, l'importance de ses travaux, ses expériences et ses découvertes dans le domaine de la biologie.

Enfin, les enfants ont été initiés à la cuisine moléculaire, à travers une dégustation d'algues, de wasabi, et d'un atelier au cours duquel ils ont fabriqué des perles à la menthe et un sorbet à l'azote liquide...

Anne-Laure BARRAUX

Bourse à la puériculture

L'APE a pour la première fois, organisé une bourse à la puériculture (vêtements, jouets et accessoires) le 16 octobre 2016 à la salle des fêtes de Choisey. La bourse a accueilli 43 exposants et refusé les derniers demandeurs, faute de place. Son succès encourage l'association à renouveler l'expérience au printemps. L'argent récolté permet de financer les sorties et projets scolaires ainsi que transmettre à Noël, comme chaque année, un don à chaque classe.

Association des Parents d'élèves (APE)



Projet musical

Depuis le 08 novembre 2016 et dans le cadre d'un projet interdisciplinaire qui a débuté par une sortie à Arbois en octobre, les classes de CE2, CM1 et CM2 travaillent autour du thème de la vigne en musique. Sous la direction de Chloé Rieublanc, les élèves créent des pièces sonores basées sur l'expression corporelle, la rythmique, la gestuelle, le chant et la fabrication d'instruments.

Chloé Rieublanc est titulaire d'un diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI) et, à ce titre, est formée pour intervenir auprès des enfants dans les écoles afin de leur faire découvrir l'univers de la musique actuelle et traditionnelle, les instruments, la voix, la gestuelle, l'improvisation. Les enfants ont présenté leurs réalisations musicales à leur famille (enregistrements sonores et visuels, exposition des productions plastiques et représentation) le vendredi 17 février 2017.

Anne-Laure BARRAUX



Spectacle de danse



Tous les élèves à partir de la grande section maternelle ont assisté au spectacle de danse « Et Juliette », de Marion Lévy et la compagnie Didascalie, au théâtre La Fabrique de Dole jeudi 10 novembre. Danseuse et chorégraphe, Marion Lévy a créé comme un grand poème visuel dans lequel l'héroïne shakespearienne, Juliette Capulet, déploie et donne à voir une bonne partie de sa vie imaginaire, de sa naissance à son adolescence.



Anne-Laure BARRAUX

Téléthon

Du 28 novembre au 02 décembre, l'école de Choisey a récolté 430 euros, reversé à l'AFM Téléthon. Chaque classe a confectionné puis vendu des crêpes, grâce à l'implication de l'équipe enseignante, des élèves ainsi que les parents. Le supermarché Cora a offert les ingrédients nécessaires à la fabrication des crêpes.

Anne-Laure BARRAUX



Ateliers et goûter de Noël

Jeudi 15 décembre, les élèves se sont faits lutins et se sont plongés dans la confection de décorations de Noël à ramener à la maison. A la suite de ces ateliers, ils ont eu la surprise de la venue du Père Noël, qui a apporté des jeux pour chaque classe, et qui a goûté avec eux.

Anne-Laure BARRAUX

Accueil de loisirs de Choisey « l'oiseau d'or »

Diverses activités, au sein de notre accueil de loisirs, sont proposées tout au long de l'année à nos bambins. Celles-ci sont très variées allant de divers travaux manuels, de pâtisserie ou encore de sorties au cinéma. Tous les mercredis l'ensemble des animateurs/animateuses proposent de découvrir notre village à la fois par son environnement, ses commerçants, son histoire...

Béatrice BARRET-PAQUES



Les manifestations du Comité des Fêtes

14 juillet

Nouveau concept pour la fête nationale. Exposition artisanale à la salle des fêtes de 10h à 18h. Présence de vingt-trois artisans. Restauration plein air midi et soir. Bal sur le parking de la salle des fêtes animé par le DJ XPERT EVENT. L'année 2016 aura été une année particulièrement arrosée : froid et pluie 12°C. Nos artificiers s'étaient bien préparés. Belle mise en scène avec la denrée et sa soucoupe, avec le vélo sur son fil... Petit hic : une information avait circulé sur les réseaux sociaux annonçant que les feux de Choisey avaient été annulés.



04 septembre

Participation au Ravitaillement des 30 clochers avec le club ACDTR.



02 octobre

Loto. C'est la première fois que cette manifestation a lieu un dimanche. Une nouvelle fois, nous avons fait le plein dans la salle des fêtes. La somme de 500 € a été remise à l'AFM TELETHON.

15 octobre

Coup de main donné au tournoi de poker du club de Damparis-Tavaux.

05 novembre

Dictée du téléthon. Bonne fréquentation puisqu'une quarantaine d'élèves avaient répondu « présent ». Premier prix magnifique ouvrage offert par la Ville de Dole et dédié par Monsieur SERMIER, Député Maire.



02 et 03 décembre

TELETHON avec GAROU, parrain du 30ème téléthon en France. Monsieur GALLIBOUR, Trésorier de l'AFM Téléthon s'est vu remettre un chèque de 12 498,61 € contre 12 188,21 € l'année dernière, soit pour notre commune une progression de 2,5 %.

Nouveautés téléthon 2016 :



Délire en rire: Le foyer rural de Choisey est venu retrouver avec Patrice et ses jeunes acteurs.

Challenge FOOTHON

Nouvelle discipline proposée par Olivier de l'AS CHOISEY.

Participation du camping de l'Arros qui a offert un séjour dans le Gers. Trois nuits et quatre jours dans un chalet pour 4 personnes.

Présence de Miss Jura : Coralie Delaine est venue nous rendre visite dans l'après-midi. Elle a donné un petit coup de main à la vente des enveloppes.

Dîner préparé par DOL'AGAPE. Soirée animée par le duo LAURALINE (Michel BALLAND ayant été contraint d'annuler sa venue suite à des ennuis de santé).

31 décembre

REVEILLON

Carton plein pour notre réveillon qui a été très apprécié par tous les participants. L'orchestre TONIC DANSE a animé la soirée. Les repas ont été préparés par M. CHAFFIN.

Le comité des fêtes souhaite à tous les Cabotins, Cabotines et leurs proches, une bonne et heureuse année 2017. Qu'elle soit riche de joie et de gaieté, qu'elle déborde de bonheur et de prospérité.

Cécile JEANNET



Côté Foyer Rural

Depuis septembre 2016, le Foyer Rural a relancé toutes ses activités.

- La pièce « Tous pour Un » jouée par les Cent Répliques a réuni en novembre plus de cinq cent spectateurs.
- L'activité Danse Enfants compte désormais vingt-quatre danseuses et peut maintenant se dérouler sur deux séances par niveau.
- Chaque lundi, les adhérentes de l'atelier « créativité » se réunissent pour partager leurs idées et savoir-faire.
- Les vingt et un jeunes comédiens de la troupe théâtre Enfants ont proposé en juin un spectacle qui a réuni de nombreux



spectateurs et ont participé aux événements du week-end Gourmand du chat Perché à Dole, jouant leurs saynètes en plusieurs endroits dans la ville.



- Les randonneurs se retrouvent chaque mardi et organisent leurs périples hebdomadaires et circuit d'une semaine avec la plus grande application.

- Nos anciens apprécient de se retrouver chaque jeudi dans la convivialité pour jouer aux cartes ou jeux de société.

- La gym aussi a repris avec un nouvel animateur, Damien, qui propose deux séances, douce ou tonique, pour que chacune puisse progresser à son rythme.

- La bibliothèque, les mardis accueille petits et grands et, grâce aux prêts convenus avec la médiathèque de l'hôtel Dieu peut proposer des ouvrages pour toutes et tous.

Cette année le Foyer Rural fêtera ses 40 ans, et ainsi pourra lors d'une soirée spéciale d'anniversaire (où seront conviés adhérents, bénévoles et habitants du village) présenter toutes ses activités, pour que chacune ou chacun puisse participer selon ses goûts à la vie associative de notre village.

Choisey et son patrimoine

Une nouvelle année démarre avec plein de projets en perspective. Notre repas dansant obtient toujours autant de succès malgré les difficultés pour constituer un repas correct, car les traiteurs proposent souvent les mêmes produits.



La conférence de novembre en partenariat avec l'université ouverte de Franche Comté sur les forges BAUDIN de Toulouse le Châteaux aura connu un très beau succès (75 personnes). Nous tenons à remercier M. Jean Claude CHARNOZ conférencier à l'université pour ses commentaires dispensés à titre gracieux. Toutes les personnes présentes ont été conviées au verre de l'amitié avec des petites gourmandises. On peut déjà vous annoncer que le 07 avril 2017, une nouvelle conférence toujours avec M. CHARNOZ, aura lieu sur le thème de « La verrerie de la Vieille Loye ». Pensez à réserver votre soirée sur votre agenda. La conférence est avancée en avril parce que les 28/29 octobre nous vous proposerons à la salle communale une exposition, avec pour thème principal « Choisey d'hier et d'aujourd'hui » à partir d'une centaine de cartes postales et des albums photos prêtés par la Mairie.

Notre n° 21 » est toujours distribué gratuitement dans vos boîtes à lettres. Vous pouvez également le consulter sur le site internet de la Mairie dans notre espace « patrimoine » ainsi que toutes nos autres manifestations (repas, conférences, expositions). L'ensemble des adhérents se mobilise toute l'année pour vous apporter de nouvelles connaissances sur le village d'hier et d'aujourd'hui et vous souhaite à toutes et à tous pour 2017 une "ANNEE PLEINE DE BONHEUR".

Le Comité



○ La mairie vous informe

Agenda

Foyer Rural	du 11 et 12 mars du 17 au 19 mars	Théâtre
Anciens combattants	24 mars	Assemblée générale
Choisey et son patrimoine	7 avril	Conférence
Le comité des fêtes	1er mai ou 25 mai	Puces (le jour sera défini selon condition météo)
Foyer Rural	26 mai	Gala danse enfant
Cyclo club	27 mai	La Guidoline
Foyer Rural	2 juin	Théâtre enfants
Pétanque	24 juin	Repas
Foyer Rural	30 juin	Barbecue
A.P.E	30 juin	Kermesse de l'école
Le comité des fêtes	14 juillet	Fête du 14 juillet

Informations diverses

➔ Vigilance

Un certain nombre de cambriolages a été signalé par des habitants du village. Nous appelons à votre plus grande vigilance.

➔ Autorisation de sortie du territoire

L'autorisation de sortie de territoire supprimée en 2013 est rétablie depuis le 15 janvier 2017. Elle concerne tout mineur qui voyage à l'étranger sans être accompagné de ses parents.

L'enfant doit présenter les 3 documents suivants :

- Formulaire Cerfa N° 15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (ce document est téléchargeable sur le site internet de la mairie : www.choisey.fr, sur www.service-public.fr ou au secrétariat).
- Pièce d'identité valide du mineur : carte d'identité ou passeport + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination (à vérifier en consultant les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr)
- Photocopie du titre d'identité valide ou périmé depuis moins de 5 ans du parent signataire : carte d'identité ou passeport.

Si le parent signataire n'est pas français, passeport, titre de séjour valide ou titre d'identité et de voyage pour réfugié ou apatride.

Attention, l'autorisation n'est plus délivrée par la mairie, mais est seulement à l'initiative des parents, au même titre qu'une déclaration sur l'honneur.

➔ Modification modalité obtention carte d'identité

A compter du 20 mars 2017, les demandes de cartes nationales d'identité seront recueillies dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil, permettant la numérisation des pièces du dossier et la prise des empreintes par le biais d'un capteur.

Les usagers devront obligatoirement effectuer leur pré-demande en ligne sur le site www.service-public.fr pour ensuite se rendre, avec leur numéro de pré-demande, et les pièces justificatives nécessaires, dans une mairie de leur choix équipée du dispositif de recueil.

La mairie de Choisey n'en sera pas munie, mais elle propose d'aider les personnes non équipées d'informatique ou d'internet, ou qui n'ont pas de connaissance en informatique, dans leur démarche de pré-demande uniquement.

Les formulaires papiers en vigueur actuellement ne seront plus utilisables.

Date des élections

23 avril et 7 mai, Présidentielles
11 et 18 juin, Législatives



Cette année, chaque électeur se verra attribuer une nouvelle carte électorale renumérotée après le 1^{er} mars.

Le jour des élections, il faudra se présenter muni de sa carte d'électeur et obligatoirement d'une pièce d'identité.

Article R60 du code électoral : Les électeurs des communes de 1 000 habitants et plus doivent présenter au président du bureau, au moment du vote, en même temps que la carte électorale ou l'attestation d'inscription en tenant lieu, un titre d'identité ; la liste des titres valables est établie par arrêté du ministre de l'intérieur.

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée)
- Passeport (valide ou périmé)
- Permis de conduire (valide)
- Carte vitale avec photo (valide)
- Carte de famille nombreuse (valide) délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État (valide)
- Livret de circulation (valide)
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore (valide)
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires (valide)
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d' élu local avec photo (valide)
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo (valide)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Un bulletin annuel présentant les finances, l'état-civil et les informations concernant la mairie paraîtra courant mai/juin et le prochain Comm'une info sera publié cet été.

Directeur de la publication : Jean-Claude LAB, Maire

Rédaction : membres de la commission
Information-Communication

Conception et réalisation : UG Dole - 2017 IMPRIM'VERT